



Bull. Assoc. Géogr. Franç. (Paris) 1973. N° 410

Communication de M<sup>me</sup> A.M. COTTEN (\*)

### Le rôle des villes moyennes en Côte-d'Ivoire (1)

#### RESUME

*Il y a environ soixante agglomérations de plus de 4.000 habitants en Côte-d'Ivoire. Les plus importantes et les plus dynamiques sont situées « sur » le cacao et le café, donc en zone forestière. Elles ne peuvent pas, même Bouaké, rivaliser avec Abidjan, mais beaucoup ont un rôle de relais administratif et commercial.*

#### ABSTRACT

*The Ivory Coast has almost sixty human settlements of more than 4.000 inhabitants. The most important and operative are situated on cocoa and coffee areas, therefore in the forest zone. These towns, even Bouaké, are unable to compete with Abidjan : but many of them are an administrative and trade relay.*

L'urbanisation de la Côte-d'Ivoire se caractérise par l'existence d'une grande ville, Abidjan (600.000 habitants en 1972), capitale de l'Etat et principal port du pays, et par la multiplication depuis quinze ans de petits centres urbains dans toute l'étendue du territoire. A la suite de plusieurs études, déjà publiées par ailleurs, nous voudrions dans cette communication insister sur le rôle des villes moyennes en Côte-d'Ivoire, rôle par rapport aux campagnes environnantes, rôle par rapport à la capitale.

L'observation de la carte de la population (2) de la Côte-d'Ivoire établie

(\*) Université d'Abidjan (Côte-d'Ivoire).

(1) Cette communication a été présentée au symposium sur « Le rôle des villes dans la modernisation des pays en voie de développement » qui s'est tenu à Toronto, Canada, en août 1972, à l'occasion du 22<sup>e</sup> Congrès international de Géographie. Elle peut être considérée comme une mise au point qui fait suite à notre communication à la séance de l'A.G.F. du 9 novembre 1968 sur « les villes de Côte-d'Ivoire ».

(2) Le chiffre retenu pour donner à une agglomération le qualificatif de ville est

U.R.S.T.O.M.

Fond

N° : 1710

Cote B

Date 4 AOUT 1982

en 1965 (3) montre à l'évidence l'inégale répartition des villes dans l'espace ivoirien. Des centres nombreux, de taille relativement importante, se répartissent à peu près régulièrement dans la zone forestière et surtout dans les régions de forte production de café et de cacao. Les régions de savane sont beaucoup moins urbanisées. Une série de villes jalonne la partie septentrionale du pays. La zone intermédiaire est une zone de faible densité de population. Autour de Bouaké (150.000 habitants en 1972) existe un semis de petits centres. Il y a donc un déséquilibre de l'équipement urbain entre le nord de la Côte-d'Ivoire et la région forestière qui correspond à un déséquilibre économique. C'est en effet en forêt que les cultures de plantation de café et de cacao se sont développées depuis 1945 et elles ont eu pour conséquence une transformation profonde du Sud de la Côte-d'Ivoire.

La carte de la répartition par taille montre, outre Abidjan et Bouaké, une classe de villes moyennes de 20.000 à 50.000 habitants qui s'est accrue depuis 1968 et compte une douzaine de centres. La taille de ces petites villes a également augmenté tandis que de nouvelles localités entraient progressivement dans la catégorie des villes. En 1972 une soixantaine d'agglomérations peuvent être considérées comme des villes en Côte-d'Ivoire. Le caractère le plus frappant de cette urbanisation est son rythme de croissance. Le développement général des villes a commencé vers 1955 et le rythme moyen de croissance est estimé à 10 % par an.

On peut brièvement rappeler les étapes de cette croissance urbaine : les villes actuelles sont des créations coloniales. Vers 1930 la population urbaine représentait 3 % de la population totale du pays. Abidjan avait 10.000 habitants. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, le processus d'urbanisation s'amorce, le pourcentage de population urbaine atteint 8,9 % (Abidjan compte 46.000 habitants, Bouaké 22.000 habitants). Le taux d'urbanisation global était de 12,7 % en 1955, de 23,2 % en 1965, et de 28,1 % en 1970. La croissance urbaine s'est donc accélérée mais les taux de croissance sont le résultat de situations très variables : Abidjan 10,5 % par an, Bouaké 9 %, villes du nord 4,92 %, villes de la région forestière 11,6 %, villes situées sur les grands axes goudronnés 13,26 %. Le rythme de croissance depuis 1955 a accentué le déséquilibre entre villes du nord et villes de la zone forestière alors qu'avant 1950 les centres, surtout postes administratifs, se répartissaient plus régulièrement à travers le territoire. D'autre part, les ports, wharfs et rades foraines ont été totalement éclipsés par Abidjan.

Cette présentation de l'évolution des villes ivoiriennes était nécessaire avant de préciser les principales fonctions des villes de l'intérieur de la Côte-d'Ivoire (4). Celles-ci sont d'abord des centres de service. La fonction dominante est donc la fonction tertiaire. Cette fonction s'explique par les conditions de création des villes qui furent des postes militaires et adminis-

de 4.000 habitants. Des études complémentaires, en particulier sur les fonctions de ces centres, justifient le choix de ce chiffre, à quelques exceptions près.

(3) Atlas de Côte-d'Ivoire. Planches B1 Nord, B1 Sud.

(4) A.M. COTTEN, *Les villes de Côte-d'Ivoire*. Essai de typologie fonctionnelle. Colloque de Bordeaux-Talence. C.N.R.S. O.R.T.O.M. 1970. Editions C.N.R.S., 1972, pp. 455-474.

tratifs puis des comptoirs commerciaux. Elle présente plusieurs aspects : la ville est un *relais administratif et politique* dont le rôle a été accentué depuis l'Indépendance (1960) par la multiplication des sous-préfectures. Depuis 1969, le pays est divisé en vingt-quatre préfectures. Le pouvoir administratif et le pouvoir politique dépendent directement de la capitale.

La ville est un *centre scolaire et sanitaire*. Les établissements d'enseignement secondaire se sont multipliés dans les villes, lycées ou collèges correspondant à un enseignement court (quatre années d'études). Il existe dans la ville une population importante d'« élèves » ou « étudiants » qui gonfle la population urbaine pendant l'année scolaire. La ville moyenne possède généralement un hôpital et une maternité confiés à un médecin.

Dans le domaine économique, la ville est un *centre d'encadrement rural* par la présence de services agricoles et de sociétés d'Etat qui ont pour but de développer telle ou telle production. Mais elle est surtout le *lieu d'activités commerciales*. Le commerce de traite (achat de la production de café et de cacao) et le commerce de distribution étaient à l'époque coloniale confondus dans les factoreries des grandes maisons de commerce européennes. Depuis dix ans, ce commerce a évolué. Les grandes entreprises ont tendance à se spécialiser dans le commerce de distribution et la représentation de marque tandis que la traite est répartie entre des sociétés d'import-export. Les commerces se sont multipliés dans les villes où l'on peut distinguer plusieurs niveaux d'équipement : dans les gros bourgs en voie d'urbanisation ou dans des centres décadents, des magasins de détail ; dans une trentaine de centres, des boutiques de gros et de demi-gros, des entrepôts, un libre-service ; enfin dans une douzaine de villes une gamme complète de magasins spécialisés, vivres frais, vêtements et chaussures, ameublement, produits pharmaceutiques, livres et journaux. De plus des centres ont des services rares, banques, ateliers de réparation de véhicules, etc. Il faut constater que à l'exception de Bouaké la fonction industrielle est très peu représentée dans les villes ivoiriennes (5).

D'autre part, *les activités agricoles* occupent une part importante de la population active des villes (de 20 à 50 %). Le pourcentage diminue lorsque la population de la ville augmente. Il existe aussi nombre de petits métiers que l'on peut rattacher au secondaire et au tertiaire « primitifs » et qui pour l'instant masquent le chômage qui pourrait résulter de l'afflux des migrants vers les villes. En effet, les activités urbaines, à tous les niveaux, attirent les paysans et en particulier les jeunes scolarisés.

*Le problème se pose donc de savoir dans quelle mesure les villes moyennes peuvent en Côte-d'Ivoire contrebalancer l'influence d'Abidjan.* Il est certain que la capitale joue un rôle centralisateur et de domination sur l'ensemble de la Côte-d'Ivoire : centralisation politique et administrative, centralisation des décisions économiques du secteur public comme

(5) Atlas de Côte-d'Ivoire, Planche C 5 a.

# LE POUVOIR D'ATTRACTION

# DES VILLES DE CÔTE D'IVOIRE

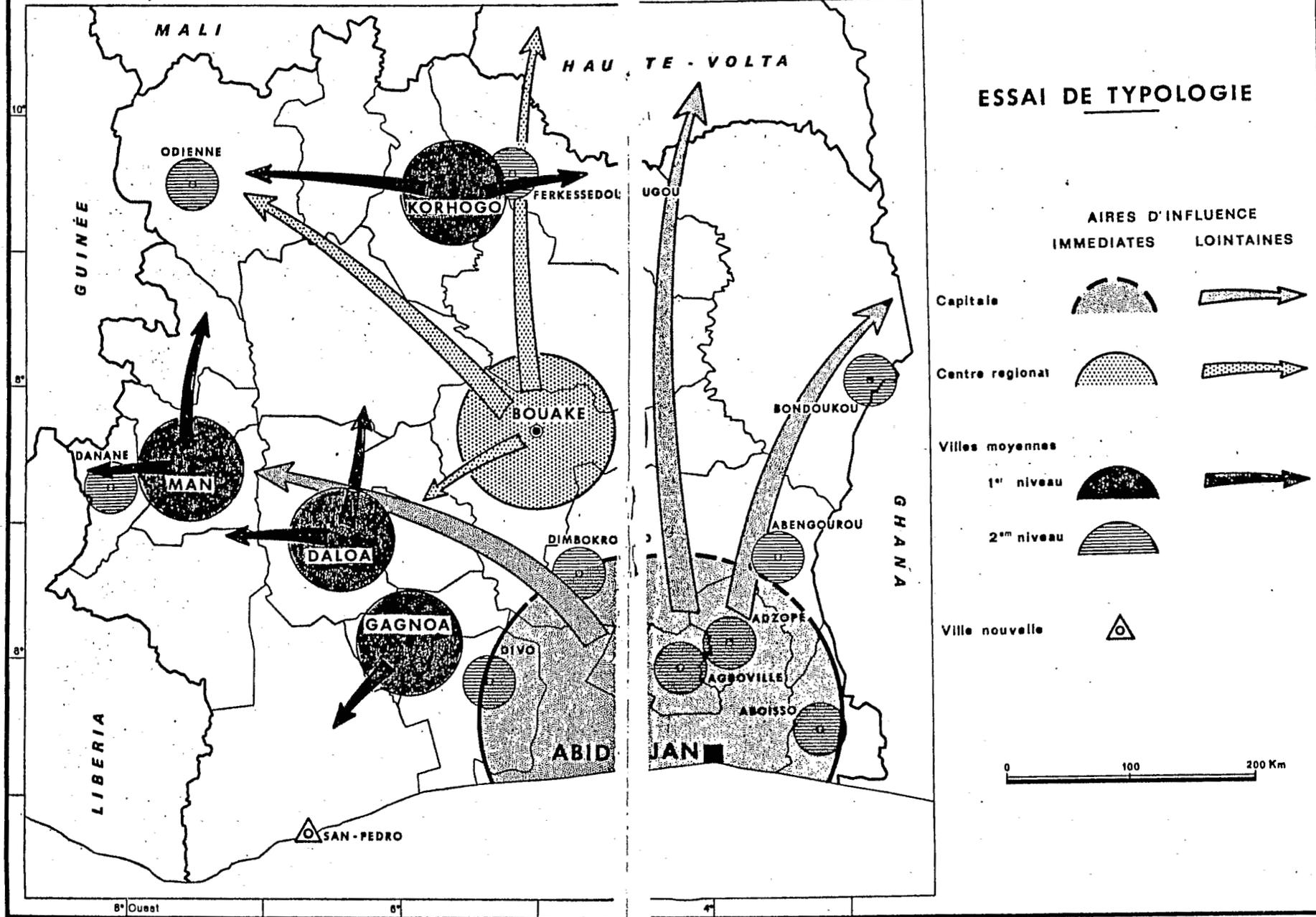


Fig. 1. - Les villes de Côte-d'Ivoire. Le diamètre des

cercles est proportionnel à la population des villes.

du secteur privé. Le développement des télécommunications et l'amélioration des liaisons routières ont encore accentué ce rôle. Les relais obligatoires qu'étaient autrefois les entrepôts des sociétés commerciales par exemple sont devenus inutiles à partir du moment où chaque ville est reliée directement à Abidjan et peut-être alimentée régulièrement par la route.

*Les villes moyennes* peuvent néanmoins jouer un rôle de relais. Elles le jouent sur le plan administratif, par les vingt-quatre préfectures progressivement équipées de l'ensemble des services officiels. Elles le jouent sur le plan commercial car un certain nombre de sociétés maintiennent des relais matériels (entrepôts) et de décision dans les villes les plus actives économiquement. Enfin les projets de création d'usines de décorticage de café dans les centres urbains et de « marchés-gare » pour les produits vivriers pourraient redonner aux villes un rôle effectif d'intermédiaires entre les campagnes d'une part, Bouaké et Abidjan d'autre part.

Sur le plan démographique les documents font défaut. Il est impossible actuellement de savoir dans quelle mesure une population « de passage » dans une ville s'y installe pour un temps plus ou moins long ou se dirige vers une plus grande ville, Bouaké ou Abidjan. Le cas de *Bouaké* est particulier. C'est la seconde ville du pays. D'après les études des économistes de l'O.R.S.T.O.M. (Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer) elle ne joue pas réellement un rôle moteur dans le centre et le nord du pays. Cependant la ville draine bien les produits du nord de la Côte-d'Ivoire, produits vivriers, coton, tabac (6). De plus elle attire depuis longtemps de nombreux migrants du nord et des nations voisines. Elle domine donc effectivement un espace géographique beaucoup plus vaste que son aire d'influence immédiate.

Dans cette perspective, nous avons tenté de représenter cartographiquement *les types d'influence des villes dans l'espace ivoirien*. Nous voulons mettre en valeur le pôle d'attraction d'Abidjan et son pouvoir centralisateur. Cette attraction s'étend sur toutes les autres villes et sur le milieu rural. L'aire d'influence de Bouaké correspond au nord du pays au Mali et à la Haute-Volta mais également aux régions de contact forêt-savane et à des zones forestières où se sont installés des émigrants baoulé. Elle s'exerce à la fois sur le milieu urbain et rural. *Les villes moyennes peuvent, elles, avoir un double type d'influence* : une aire d'attraction proche correspondant à une zone de forte densité de population, à un groupe ethnique homogène, à un réseau de marché, une zone d'influence plus étendue significative de quelques villes dont le niveau d'équipement explique leur attirance sur les villes moins bien nanties et sur les campagnes plus lointaines. Nous avons retenu dans cette catégorie quatre villes, Daloa, Gagnoa, Korhogo et Man. Il apparaît en effet que d'autres villes impor-

(6) P. CASTELLA et D. BAILLON, *Notes de synthèse sur l'économie de la ville de Bouaké*. O.R.S.T.O.M. Centre de Petit-Bassam, Côte-d'Ivoire. Vol. III, n° 7, 1970, 93 p. ronéo.

- P. CASTELLA, *Ville de Bouaké 1969*. *Idem*. Vol. IV, n° 5, 1971, 90 p. Annexes, ronéo.

tantes comme Abengourou ou Dimbokro sont en partie court-circuitées par Abidjan (fig. 1).

La situation que nous décrivons est fluctuante. Elle est susceptible d'évoluer rapidement en fonction de données nouvelles telles le développement de routes bitumées ou la création de villes nouvelles comme le port de San Pedro. Notre but était donc d'esquisser un tableau de la situation des villes dans l'espace ivoirien en 1972.